

**12 juin 2023 – 11 h – MISE À JOUR CONCERNANT LES FEUX DE FORÊT**

Bon début de semaine à tous les citoyens.

Encore aujourd'hui, des opérations seront réalisées sur le feu #334 qui est toujours en activité.

En ce qui a trait au feu #213 (lac Cavan), 21 militaires seront installés à Chapais cette semaine pour entre autres surveiller les points chauds et s'occuper d'éteindre ceux-ci. Il est donc important de respecter leur environnement de travail et leur lieu de repos.

La Ville de Chapais tient à rappeler les consignes importantes à suivre et qui sont toujours d'actualité:

- Interdiction d'accès en forêt sur les terres du domaine de l'État et fermeture des chemins sur tout le territoire du Nord-du-Québec; la pratique du VVT, la randonnée pédestre ou le vélo en piste cyclable à l'intérieur des sentiers sont aussi des activités qui ne sont pas autorisées.
- Interdiction de faire des feux à ciel ouvert et avec pare-étincelles
- Interdiction de faire de la navigation aérienne - NOTAM

À cet effet, vous êtes invités à consulter les restrictions sur le site Internet de la SOPFEU:  
<https://sopfeu.qc.ca/restrictions/>

Aussi, nous vous informons qu'il y aura une présence policière accrue sur la route 167 aujourd'hui en raison du retour permis des citoyens de Chibougamau.

Enfin, comme publié hier, la Ville vous informe de la reprise de la cueillette des ordures et du recyclage dans son horaire régulier.

Nous vous remercions de votre attention et votre bonne collaboration.